



## **Motion - 24\_MOT\_31 - Alberto Mocchi et consorts - Améliorer l'accessibilité des gares pour un vrai transfert modal**

### Texte déposé :

Notre canton a des objectifs ambitieux en matière de transfert modal, avec pour but d'arriver en 2050 à maximum 50% des trajets parcourus en transport individuel motorisé. Des moyens importants ont été mis en place ces dernières années pour développer les transports en commun et la mobilité douce en ville comme à la campagne. Des nouvelles pistes cyclables ont été construites ou sont en passe de l'être, des gares ont été agrandies et modernisées, et de nouvelles lignes de transports en commun ont été créées. Ces efforts méritent d'être salués.

Un frein à ce transfert modal tant discuté et souhaité politiquement semble cependant résider dans les difficultés d'accès à certaines gares drainant pourtant une importante population de pendulaires et desservant toute une région.

Le cas de la gare de Cossonay-Penthalaz, située sur le territoire de la commune de Penthalaz, est à cet égard très parlant :

D'importants travaux y ont eu lieu entre 2021 et 2022, afin d'améliorer les accès ainsi que la capacité et la sécurité des quais, et de mettre la gare en conformité avec les exigences requises par la loi pour les personnes à mobilité réduite (LHand). Les quais ont été réhaussés afin de permettre l'accès de plain-pied aux trains, un nouveau passage inférieur reliant le quai 1 et le quai central, accessible par des rampes et un escalier, a été aménagé, tout comme une marquise sur le quai central.

De quoi faciliter la vie des centaines de pendulaires qui chaque jour y transitent, en provenance de nombreuses communes du Gros-de-Vaud et du Pied du Jura.

Pourtant, pas grand-chose n'a été entrepris pour améliorer l'accessibilité de cette gare, que ce soit à pied, en transports en commun ou en voiture. Deux ans après la fin des travaux il est toujours impossible pour des bus articulés d'entrer dans le périmètre de la gare, l'accès à pied se fait de manière parfois compliquée, les places à disposition pour laisser son vélo sont très peu nombreuses et fort mal entretenues, et le « P+Rail » complètement sous-dimensionné.

Si une fois arrivés sur le quai il est très simple et plaisant de se rendre ensuite à Lausanne ou à Yverdon, il faut parfois entreprendre un véritable parcours du combattant pour parvenir jusque-là.

Les travaux permettant d'améliorer l'accessibilité de cette gare coûteraient des sommes importantes, et seraient à la charge de la commune territoriale, ce alors même que ces infrastructures profiteraient très majoritairement à des pendulaires venant d'autres communes de la région.

Cet exemple est sans aucun doute transposable à de nombreux autres « hubs » de transports en commun dans notre canton.

Le Grand Conseil a validé en 2019 un EMPD présenté par le Conseil d'Etat, visant à financer la participation de l'Etat aux études et à la réalisation des interfaces de transport de voyageurs. Cinq ans plus tard, il semble important de poursuivre les démarches en ce sens, indispensables pour un réel transfert modal.

**Au vu de ce qui précède, je souhaite demander au Conseil d'Etat de présenter un décret visant à établir un plan d'investissements actualisé permettant de créer les infrastructures nécessaires à améliorer et sécuriser l'accessibilité aux gares régionales (parkings, accès pour les transports en commun, places pour les vélos etc.).**

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Anna Perret (VER)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Carine Carvalho (SOC)
4. Céline Misiego (EP)
5. Cendrine Cachemaille (SOC)
6. Claude Nicole Grin (VER)
7. Cloé Pointet (V'L)
8. David Raedler (VER)
9. Didier Lohri (VER)
10. Elodie Lopez (EP)

11. Felix Stürner (VER)
12. Géraldine Dubuis (VER)
13. Graziella Schaller (VL)
14. Martine Gerber (VER)
15. Nathalie Vez (VER)
16. Pierre Fonjallaz (VER)
17. Pierre Wahlen (VER)
18. Rebecca Joly (VER)
19. Sébastien Humbert (VL)
20. Théophile Schenker (VER)
21. Valérie Zonca (VER)
22. Vincent Bonvin (VER)
23. Yannick Maury (VER)
24. Yolanda Müller Chabloy (VER)